

Honorables sénateurs, considérons une ou deux des choses qui ont un peu d'importance dans ce contexte. Voyons la question de la jeunesse, des jeunes chômeurs de ce pays, au sujet desquels le sénateur Hébert faisait quelques remarques intéressantes et constructives. Je dois dire que la déclaration du gouvernement sur les jeunes est un de ces passages que, sous une forme ou sous une autre, nous semblons avoir déjà entendus. Dans le discours de clôture, qui traite des réalisations du gouvernement depuis le dernier discours en 1980, on trouvait :

Les jeunes ont également reçu leur part d'attention du gouvernement, qui a pris des dispositions pour répondre à leurs préoccupations essentielles en matière d'emploi et de formation universitaire.

C'est une bonne chose à savoir. Je suis heureux qu'on l'ait dit, parce que si je regarde ce qui se passe dans ce pays aujourd'hui, il m'est difficile de trouver la preuve d'une préoccupation essentielle qui répondrait à l'idée que je me fais d'une politique appropriée.

Dans le discours du trône, on trouve des choses de la même veine. On nous dit, par exemple, que l'on consacrerait 1 milliard de dollars à des efforts spéciaux pour aider les jeunes. Lorsque cette somme est disséquée et analysée, elle n'a pas l'air aussi importante. Sur ce milliard de dollars, 690 millions—soit presque 70 p. 100—sont de l'argent recyclé, c'est-à-dire de l'argent qui provient d'ailleurs. Nous ne savons pas si autre chose est prévu, il n'en est pas question, mais il est certain que quelqu'un va se faire avoir si le gouvernement perd près de 700 millions de dollars en se lançant dans ce programme. Cinquante millions de dollars doivent être prélevés à même la caisse d'assurance-chômage—laquelle est déjà déficitaire de 4.2 milliards de dollars, ne l'oublions pas. Nous allons ajouter à ce déficit 50 millions de plus, chiffre qui ne semble pas préoccuper le gouvernement. Nous savons que l'assurance-chômage a jusqu'ici été payée essentiellement au moyen de l'impôt sur le salaire et des cotisations des employeurs; c'est l'une des formes de fiscalité les plus régressives en vigueur dans notre pays, qui fait augmenter le coût de la vie; c'est aussi l'une de ces dépenses administratives que le gouvernement promet de contrôler et pourtant, il va prélever 50 millions de plus dans cette caisse.

Soyons gré au gouvernement d'allouer également 260 millions de dollars de nouveaux crédits à ces programmes. Les chiffres que je vais citer aux honorables sénateurs ont été publiés hier, sauf erreur, par le ministre des Finances. Le taux de chômage chez les jeunes des deux sexes, en novembre dernier, était de 18.8 p. 100. Pour les jeunes hommes de 15 à 25 ans, il a atteint 21.3 p. 100, soit un chômeur sur cinq. Ont-ils jamais été recrutés? Je ne le pense pas. Il y a aujourd'hui 400,000 Canadiens sans emploi.

Honorables sénateurs, un milliard de dollars peut paraître intéressant, même s'il s'agit d'un chiffre approximatif, mais il l'était tout autant la dernière fois qu'il en a été question. Ce chiffre paraissait également très prometteur lorsque l'honorable ministre, M. Axworthy, en avril dernier, a proposé d'appliquer un programme d'un milliard de dollars au cours de son mandat à ce poste. La seule chose qui ait changé depuis lors, je suppose, c'est le ministre en place. Nous en avons un nouveau, qui doit proposer son propre programme d'un milliard de

dollars, même si la politique énoncée par le gouvernement n'a guère changé.

Honorables sénateurs, d'après le bilan du gouvernement au cours de cette première session du Parlement, nous n'avons guère de raisons de nous attendre à des miracles. Il ne nous reste qu'à espérer. Nous devons espérer que certaines de ces mesures au moins seront mises en vigueur. Nous devons espérer que le gouvernement a vraiment compris la gravité de cette question et que certaines de ces initiatives porteront fruit. Je ne les critique pas pour le plaisir de marquer des points, mais parce qu'elles me semblent insuffisantes. Si nous voulons étendre le programme de protection du milieu et des parcs, ainsi que le secteur bénévole grâce aux initiatives gouvernementales, en vue de donner de l'emploi aux gens, ce doit être une mesure positive et plus elle marchera, mieux ce sera. J'espère que nous allons faire le maximum. Une chose est certaine toutefois, ce sont des mesures à court terme. En outre, il ne s'agit pas d'emplois permanents. Il est probable également que pour bon nombre de travailleurs, ce soit des emplois sans débouché. Nous ne pouvons absolument pas approuver ce genre de politique d'expédients et d'atermoiements, qui ne semble conçue que pour permettre au gouvernement de survivre jusqu'aux prochaines élections, ce qui sera peut-être le cas. Il me semble toutefois que le public va se demander quels programmes à long terme vont contribuer à remettre de l'ordre dans les affaires économiques du pays, quels programmes à long terme vont nous permettre de nous adapter rapidement aux changements afin de répondre aux exigences de la deuxième moitié du XX^e siècle et de soutenir la concurrence de nos rivaux à l'échelle internationale?

Honorables sénateurs, j'aime être optimiste mais je dois être sceptique parce qu'après tout, les résultats sont là, et ils ne sont guère rassurants.

Passons maintenant à une autre question, honorables sénateurs. Voyons un peu la politique énergétique nationale. A en juger d'après le discours de prorogation, il s'agit d'une autre initiative audacieuse. Quatre initiatives semblables ont été mentionnées dans ce discours: la Constitution, le programme des 6 et 5 p. 100, au détriment des fonctionnaires, qu'on le veuille ou non, le tarif du Corbeau—je ne comprends même pas que l'on ait envie de parler de ce Corbeau qui se révèle une couleuvre bien difficile à avaler, mais c'est ce qui va se produire dans l'Ouest à en croire mes honorables amis—et enfin la politique nationale. Je tiens à parler de cette initiative audacieuse, la politique énergétique nationale, et je commencerai par rappeler ce qu'on en a dit dans le discours de prorogation sous le titre «Garantir notre sécurité énergétique à un prix juste.»

En conséquence, le système de pondération des prix de nos produits pétroliers, équitable pour les producteurs comme pour les consommateurs, a permis de maintenir les prix à la tête de puits bien au-dessous des prix mondiaux.

Et un peu plus loin:

Et l'engagement pris en 1980 de ne pas augmenter de 18 cents la taxe d'accise sur les carburants a été respecté.

Je dois reconnaître, honorables sénateurs, que c'est littéralement exact. Il est vrai que le gouvernement a renoncé à augmenter de 18c. la taxe d'accise. Le gouvernement a estimé que les initiatives prises en 1980 étaient si positives qu'il fallait